



# CONGRÈS NATIONAL

**2021**

17 au 21 mai 2021

## Texte action

Texte
Contexte général
Depuis cinq ans, Emmanuel Macron poursuit et amplifie sans surprise les politiques néo-libérales à l'œuvre depuis plus de trente ans. Les inégalités qui en résultent ont été mises en lumière et aggravées par la pandémie qui continue à faire des ravages, frappant particulièrement certains pays. Les catastrophes sanitaires indienne et brésilienne exigent des transferts de technologie, la levée immédiate des brevets. Le SNES poursuit son implication avec la FSU dans la campagne européenne « pas de profits sur la pandémie ».
En ce qui concerne l'économie, le gouvernement a fait le choix d'une relance qui favorise les entreprises, notamment les grands groupes, tandis qu'une partie importante de la population affronte des grandes difficultés et que la crise sanitaire a mis encore plus en évidence la nécessité de préserver notre modèle social et de renforcer la Fonction publique, le gouvernement n'a rien fait en ce sens.
La fin des aides financières consenties, le risque d'une crise économique et sociale se profile. Elle aurait des conséquences d'autant plus graves que, à rebours des besoins sociaux, le gouvernement ne renonce pas à des réformes structurelles comme celle de l'assurance-chômage ou des retraites, multiplie les attaques contre la protection sociale en général. Les discours sur les remboursements de la dette font d'ores et déjà entendre un nouveau tour de rigueur budgétaire, d'austérité pour les services publics, sans que la question de la répartition des richesses soit posée.
Le programme de stabilité budgétaire 2022-27 validé fin avril par le conseil des ministres porte clairement le message d'une diminution des pensions.
Le document gouvernemental ajoute d'ailleurs à la question des retraites celle du poids des dépenses liées au vieillissement (accroissement des dépenses de santé, prise en charge du handicap, dépendance...), pour justifier une nouvelle réforme du système des retraites.
Après la réforme de l'assurance chômage, ce sont donc de nouvelles dégradations qui se préparent, la relance des privatisations, la réduction des services publics.
Face à cela le SNES avec la FSU doit accentuer le travail fait, dans le cadre de 'Plus jamais ça', pour montrer la viabilité d'autres choix en matière de politique économique, les effets désastreux des multiplications des exonérations de cotisations.
A la crise sociale et économique s'ajoute le risque d'une crise politique profonde et d'un climat de défiance généralisée envers les responsables politiques. Celle-ci est notamment entretenue par la communication du gouvernement, enchaînant les provocations, les déclarations outrancières ou complètement déconnectées des réalités, trop souvent habillées d'un vernis scientifique. Cette stratégie politique assumée alimente une profonde crise de confiance dans la parole politique, et aggrave le sentiment de rejet des gouvernants, qui pourrait être exploité par une Extrême-droite toujours opportuniste. Le gouvernement, en cherchant à enfermer le débat public sur les questions sécuritaires, contribue à alimenter la montée des forces d'extrême droite.
Le sacrifice de l'emploi fait pour un certain nombre de firmes, le besoin d'une politique de relance conçue en faveur

des besoins sociaux.
<p>Éducation</p> <p>La priorité à la jeunesse, tant vantée dans la communication gouvernementale, ne résiste ni à l'analyse ni aux faits. La réouverture en mai des établissements scolaires s'est faite dans la même impréparation que depuis le début de l'année scolaire. L'échec du déploiement des autotests s'ajoute à celui des masques, des protocoles sanitaires...l'absence de priorité vaccinale pour les personnels de l'Éducation nationale confirme le mépris du ministre. Il apparaît aujourd'hui complètement disqualifié aux yeux de la profession.</p> <p>L'absence de cadrage pour l'organisation des jauges s'est traduit par des organisations très différentes dans les établissements, ce qui a des conséquences sur les apprentissages et conditions de préparation des examens de fin d'année. Le SNES-FSU continue d'exiger, dans les établissements scolaires et pour les examens, des mesures réellement protectrices pour les personnels et les élèves.</p> <p>Fidèle à lui-même, Jean-Michel Blanquer a annoncé dans l'urgence et sans mener une réelle concertation ses décisions pour les examens. Comme l'an dernier, impréparation, déni de réalité, obstination d'un ministre à n'écouter que lui-même conduisent toute la communauté scolaire dans l'impasse. A ce stade de l'année, aucune solution ne pouvait être satisfaisante : le ministre porte l'entière responsabilité de la situation.</p> <p>Le maintien du Grand oral confirme son attachement à un symbole politique dont le Snes-FSU n'a cessé de dénoncer le caractère inégalitaire. Le SNES-FSU renouvelle sa demande de neutralisation du Grand oral.</p> <p>Le collège et le DNB ne sont pas évoqués par le ministre alors que les problèmes créés par l'épidémie se posent également. Le SNES-FSU mettra en lumière les conséquences de l'absence d'aménagements pour les élèves (inégalités devant l'examen) et pour les collègues (déstabilisation professionnelle, perte de sens du métier).</p> <p>Quant au choix fait pour l'épreuve de philosophie, il est désastreux : il est d'une grande désinvolture pour le travail des correcteurs et des professeurs ces derniers mois et dévalorise l'épreuve terminale.</p> <p>Le maintien de l'EAF dans des conditions difficiles pour les collègues (surcharge de travail, rémunération des oraux etc) fera l'objet d'une communication spécifique à la hauteur de la colère des collègues en portant notamment publiquement sur les questions qui ne trouvent pas de réponse satisfaisante : organisation des oraux, des corrections, rémunération, respect des conditions sanitaires.</p> <p>Pour les disciplines dont les collègues vont être soumis à une charge de travail cumulative, il est nécessaire de déposer une alerte CHSCT. La généralisation de la dématérialisation des copies va conduire à de nombreux problèmes. Le SNES-FSU se prononce pour le maintien des corrections papiers.</p> <p>L'organisation des examens de BTS doit également faire l'objet d'une communication ferme : inégalité de préparation, inégalité des décisions prises lors de cas covid, absence d'éléments précis sur les oraux de rattrapage qui placent personnels et élèves dans l'improvisation totale...Tout cela est inacceptable.</p>
Le SNES-FSU dénonce les interventions policières violentes, les gardes à vue et les exclusions pour blocages des lycéens mobilisés actuellement.
Dans les conditions très spécifiques de l'enseignement français à l'étranger (AEFE) en contexte pandémique, les choix du ministre sur les examens posent aussi des problèmes majeurs pour les établissements français dans certains pays. Les réponses apportées à ce jour par le ministère de l'Éducation nationale ne sont pas adaptées à ces situations exceptionnelles.
Le SNES-FSU continue de demander l'abrogation des réformes du lycée et du baccalauréat qui ont fait la preuve qu'elles augmentaient les inégalités, la pression évaluative, la sélection des jeunes. Il s'oppose aux logiques libérales de sélections et de discrimination à l'entrée dans le supérieur à l'oeuvre dans Parcoursup dont il demande l'abandon.
Le SNES-FSU s'oppose à la réforme de l'orientation qui consiste à transférer les missions des PsyEN ou les externaliser, et à démanteler le réseau des CIO
Un préavis de grève collèges, lycées, CIO incluant la question des examens sera déposé jusqu'à la fin de l'année.
La rentrée 2021 ne peut se faire dans les conditions imposées par le ministre alors que deux années perturbées par la crise sanitaire ont accru les difficultés rencontrées par personnels et élèves dans un second degré déjà sous doté. Les inégalités sociales et scolaires se sont creusées. Toutes les suppressions de postes prévues au budget 2021 doivent être annulées, un collectif budgétaire établi pour donner aux établissements des moyens supplémentaires. Réduire les effectifs par classe est indispensable. Un travail sur les programmes doit être entamé rapidement. Le SNES-FSU demande le renouvellement des contrats « AED Covid » pour la rentrée 2021.
Jean-Michel Blanquer a mis en œuvre avec beaucoup de zèle le projet éducatif inscrit dans le programme présidentiel, en y ajoutant un sens du mépris et de la provocation peu égalé ces dernières décennies dans l'Éducation

<p>nationale. Pour le SNES-FSU, un changement de politique éducative s'impose nécessairement mené par un autre interlocuteur. Le SNES-FSU travaillera à construire le rapport de force nécessaire pour imposer un changement de politique éducative et acter la rupture de la profession avec le ministre. Pour cela, il fait campagne dès maintenant sur le plan d'urgence pour la rentrée.</p>
<p>Plan de relance pour l'éducation : au-delà de la rentrée 2021, le SNES-FSU travaille à mobiliser les personnels dans la perspective de la construction d'un mouvement d'ampleur passant par des actions diversifiées incluant la grève en septembre afin de porter un plan de relance pour l'Éducation sur tous les sujets : réelle revalorisation pour toutes et tous, programmation pluriannuelle de recrutements et de prérecrutements.</p>
<p>La crise sanitaire a montré l'impérieuse nécessité pour l'institution d'élaborer un véritable plan d'action en cas de crise sanitaire majeure envisageant plusieurs hypothèses. Le SNES-FSU demande que ce travail soit engagé rapidement, notamment dans la perspective d'une possible reprise de l'épidémie.</p>
<p>Le SNES-FSU dénonce toutes les tentatives d'intimidation contre les collègues mobilisés et les sanctions qui ont pu frapper certains collègues. Il apporte tout son soutien aux camarades de Clermont-Ferrand qui ont subi une condamnation avec inscription au casier judiciaire suite à leur action contre la réforme du lycée et le passage des E3C en janvier 2020. Le Snes-FSU dénonce une décision ciblant des représentants syndicaux, visant à intimider et à tenter de faire taire toute contestation, mettant à mal la liberté syndicale en criminalisant les actions collectives. Le Snes-FSU apporte tout son soutien aux camarades condamnés et rappelle son opposition à toute sanction judiciaire ou administrative envers des militants dans le cadre de leur activité syndicale.</p>
<p>Il soutient également les collègues de l'académie de Dijon qui ont engagé des procédures au tribunal administratif pour faire respecter leurs droits suite à la grève du bac en 2019.</p>
<p>Action</p> <p>A l'approche des élections départementales et régionales, le SNES FSU a mis en forme un certain nombre de propositions pour interpeller les candidats. Il rendra également public mi juin, à la veille des examens, un bilan de l'année dans les collèges, lycées et CIO pour alerter l'opinion sur l'état du service public d'éducation après la gestion de Blanquer.</p>
<p>Dans le cadre des campagnes des élections à venir jusqu'en juin 2022, le SNES-FSU fera connaître le bilan de la politique éducative du quinquennat. En contrepoint, le SNES-FSU élaborera aussi un « manifeste pour un système éducatif qui lutte contre les inégalités et réussisse la démocratisation » d'ici la fin 2021 afin de porter son projet pour l'École.</p>
<p>Le SNES-FSU lancera une vaste campagne pour mobiliser contre la suppression envisagée des REP, exiger une nouvelle carte de l'éducation prioritaire élargie et intégrant les lycées, prenant en compte la situation sociale des Outre-mer.</p>
<p>AESH : après une journée de mobilisation le 8 avril, l'intersyndicale nationale appelle à une nouvelle journée de grève le 3 juin pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération, l'abandon des PIAL. Dans ce contexte, la FSU a lancé une alerte sociale pour les AESH ; le SNES FSU appelle à la réussite de l'action de grève du 3 juin qui doit être soutenue par l'ensemble des personnels</p>
<p>Le SNES-FSU s'oppose, avec les autres syndicats de la FSU, à la réforme Blanquer de la formation et des concours. Celle-ci va considérablement dégrader l'entrée dans le métier des étudiants, en les utilisant comme moyens d'enseignement. Elle aggrave leur précarisation. Le ministère fait de plus des économies sur le dos des futurs stagiaires, qui seront directement à temps plein et sans tutorat. Le SNES-FSU doit communiquer largement et mobiliser contre cette réforme qui, profitant de la paupérisation étudiante, fait le sacrifice des conditions nécessaires à une formation initiale de qualité. Il en demande l'abandon.</p>
<p>Il dénonce la crise de recrutement qui s'accroît d'autant plus que les démissions, les postes non pourvus, les doubles admissions ne sont compensés cette année par aucune liste complémentaire établie par les jurys de concours. Le SNES-FSU exige que ces listes soient dressées systématiquement par chaque jury dont la liste d'admission est complète.</p>
<p>Face à l'effondrement du nombre de candidats, le SNES-FSU exige des mesures fortes d'aide aux étudiants afin que tous puissent étudier dans de bonnes conditions. Cela implique la création d'une allocation d'autonomie universelle pour les étudiants ; dans l'attente il est urgent que les bourses soient revalorisées et leur montant augmenté.</p>
<p>Il revendique aussi l'instauration d'un véritable pré-recrutement dès la L2 sous statut d'élève-fonctionnaire, sans mise en responsabilité, pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Le SNES-FSU exige la suppression du statut d'AED prépro qui permet au Ministère de remplacer les enseignants par des étudiants en M1. Le Snes-FSU exige l'emploi en surnombre des contractuels alternants (dont nous dénonçons le statut). Le texte permet en effet de ne pas les utiliser comme moyens d'enseignement.</p>

<p>Le SNES-FSU concevra et diffusera des supports de communication spécifiques pour les étudiants-alternants, de manière à se faire connaître de ces collègues qui seront plus isolés que les stagiaires, et sensibiliser la profession à leur accueil dans l'établissement, notamment par le biais des sections d'établissement.</p>
<p>Le SNES-FSU rappelle sa demande d'annulation de l'oral de titularisation.</p>
<p>Après une année de formation largement suivie à distance et en visio conférence, les stagiaires abordent les opérations de titularisation dans une situation exceptionnelle et plus délicate que d'ordinaire. Le Snes FSU demande des mesures de bienveillance à leur endroit, notamment des possibilités accrues d'accéder à un renouvellement de stage. Il rappelle sa demande d'annulation de l'oral de titularisation</p>
<p>Le SNES-FSU rappelle la nécessité d'un plan de titularisation des contractuels d'enseignement, d'éducation et d'orientation incluant l'entrée directe en entrée de stage. Dans l'immédiat, il lutte contre les déréglementations et exige une harmonisation nationale de la gestion des agents.</p>
<p>Fonction publique : journée d'action et d'interpellation le 15 juin, à l'appel de la FSU, FA-FP, CGT et Solidaires : pouvoir d'achat, emploi, missions publiques, abrogation de la loi TFP.</p>
<p><b>Retraités</b></p> <p>Plusieurs axes ont dominé la journée du 31 mars. Les préoccupations sanitaires sont venues au premier plan avec l'exigence d'une amélioration de l'accès aux soins et de services publics de proximité. Les retraité.es ont rappelé la nécessité d'une loi "autonomie "qui réponde aux attentes des personnels et des personnes concernées. Les retraités ont aussi montré, chiffres à l'appui, qu'ils n'étaient pas des nantis et martelé leur revendication d'une revalorisation des pensions sur le salaire moyen. Enfin, ils ont dénoncé l'odieuse campagne contre retraité.es et personnes âgées qui interroge sur une conception de la société qui rejette une partie de la population. Les retraité.es amplifieront leur action dans le cadre du groupe des 9 à la rentrée.</p>
<p>Le 12 juin est une grande journée nationale de manifestation et de mobilisations contre le racisme et les idées d'extrême droite, première étape d'un combat qui doit s'inscrire dans la durée. Le SNES-FSU y portera les enjeux syndicaux et alertera notamment les personnels sur des conséquences pour les établissements scolaires et les politiques éducatives d'une prise de pouvoir par l'extrême droite tant dans les collectivités territoriales qu'au niveau national.</p>
<p>Plan de relance pour l'éducation : au-delà de la rentrée 2021, le SNES-FSU travaille à mobiliser les personnels dans la perspective de la construction d'un mouvement d'ampleur passant par des actions diversifiées incluant la grève en septembre afin de porter un plan de relance pour l'Education sur tous les sujets : réelle revalorisation pour toutes et tous, réformes, programmation pluriannuelle de recrutements et de prérecrutements.</p>
<p>Le SNES-FSU se félicite de l'entrée en vigueur du TIAN (traité sur l'interdiction des armes nucléaires et s'inscrit dans les initiatives du collectif " en marche pour la paix " dont il est signataire de l'appel constitutif, pour que la France ratifie ce traité.</p>
<p>Le SNES-FSU portera avec la FSU toutes les questions relatives à la protection de l'environnement et à la construction d'un monde où la préoccupation écologique rejoindra celle de la répartition des richesses et d'un avenir désirable.</p>
<p><b>Égalité femmes/hommes</b></p> <p>La crise sanitaire a mis en lumière les inégalités existantes entre les femmes et les hommes dans notre société. Elles sont majoritaires dans les métiers de " première nécessité " mais n'ont obtenu aucun rattrapage ni aucune revalorisation importante de salaire.</p>
<p>Le Snes-FSU poursuivra ses actions contre les inégalités de genre et, en interne, approfondira son travail sur les violences sexistes et sexuelles. Il continuera d'agir pour assurer une plus grande représentation des femmes à tous les niveaux du syndicat.</p>
<p>Le SNES-FSU reste attaché à la lutte contre les LGBTphobies et apporte son soutien aux collègues qui en sont victimes.</p>

**Texte action : 377 votants / 20 Abs / 0 NPPV**

**Pour : 296, soit 82,9 %**

**Contre : 61, soit 17,1 %**

## **Pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, imposer le droit en Palestine et en Israël**

Le SNES exprime sa vive inquiétude devant la reprise des affrontements entre Israéliens et Palestiniens, qui ont déjà fait plusieurs centaines de victimes, principalement des civils palestiniens, dont de nombreux enfants. La dérive extrémiste de B.Netanyahou fait peser de lourdes menaces sur la démocratie israélienne, comme en témoigne les tensions et les heurts entre israéliens juifs et arabes de ces derniers jours. Dans un contexte d'instabilité politique (absence de majorité au parlement israélien, report sine die des élections palestiniennes...), les dirigeants des deux bords semblent avoir fait le choix de l'affrontement armé comme moyen d'affirmer leur autorité et de garantir leur pouvoir.

Le SNES rappelle que les deux peuples ont droit à la paix et à la sécurité, et donc de vivre dans des Etats indépendants, aux frontières reconnues et garanties, dans le cadre du droit international et des résolutions de l'ONU.

Cela implique l'arrêt immédiat de la colonisation et des expulsions de Palestiniens de Jérusalem-Est, et la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza.

Dans cette situation, la France et l'Union européenne se doivent d'agir, notamment par la reconnaissance de l'Etat palestinien et par des sanctions économiques visant à faire appliquer par Israël les résolutions de l'ONU, tant que le gouvernement de B. Netanyahou ne se met pas en conformité avec le droit international.

Le SNES dénonce de la même façon les tentatives de récupération antisémite de la cause palestinienne et l'assimilation à l'islamisme de la lutte des palestiniens pour leurs droits fondamentaux.

Il dénonce l'interdiction, aux motifs purement politiques, de manifestations organisées en France en soutien au peuple Palestinien.

Il poursuivra la mobilisation avec ceux qui partagent ses objectifs pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, pour le respect du droit international et des libertés démocratiques.